



*Direction de l'animation
et des relations avec la population
Service des actions culturelles
et de la vie associative*

Tél. 03 20 66 58 09

DECISION

DEC/2024/CULTURE/47

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire.

Vu la demande formulée par la Direction Générale de la Police Nationale, concernant la mise à disposition d'un équipement nécessaire à l'organisation d'entrainements et formations aux pratiques professionnelles du pilotage à distance de drone en intervention,

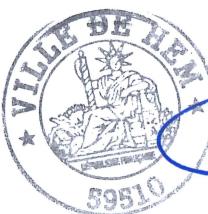
DECIDE

ARTICLE 1er : De mettre à leur disposition à titre gratuit la salle des fêtes de Hem et le stade Dubus partiellement, du 4 au 8 mars et du 11 au 15 mars 2024.

ARTICLE 2 : De signer la convention avec la Direction Générale de la Police Nationale.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Hem, le 28 février 2024.



Le Maire de HEM,

Francis VERCAMER